

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-04-23 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 23^e jour du mois d'avril deux mille dix-huit à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf ont renoncé à l'avis de convocation de cette séance extraordinaire conformément à la loi (réf. art. 325 LCV)

- 1- Acceptation soumission, construction voie de contournement
- 2- Mandat WSP Canada, modifications aux plans
- 3- Période de questions
- 4- Levée de l'assemblée

Rés.2018-04-111 Acceptation soumission, construction voie de contournement

Considérant les demandes de soumission publiques, parues sur le site SEAO le 19 mars 2018 et dans le Courrier de Portneuf le 14 mars 2018, pour la construction d'une voie de contournement;

Considérant que la firme WSP Canada inc. a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat révisé (travaux de pavage exclus) au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions révisées se lisent comme suit taxes incluses :

Dexter Québec inc.	3 600 047.44 \$
Construction et Pavage Portneuf inc.	3 218 967.58 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la construction de la voie de contournement, au montant de 3 218 967.58 \$ taxes incluses, à Construction et Pavage Portneuf inc., conformément au devis et à sa soumission en soustrayant les travaux de pavage.

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt 153 en excluant la partie de terrain achetée de Construction et Pavage Portneuf qui sera affectée au fonds Carrières et Sablières.

Rés.2018-04-112 Mandat WSP Canada, modifications aux plans

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie un mandat afin de réaliser des modifications aux plans de construction de la voie de contournement, au montant de 4 700 \$ taxes en sus, à WSP Canada inc.

QUE cette dépense soit affectée au fonds Carrières et Sablières.

Période de questions

Diverses questions sont posées au conseil.

Début : 19h05 Fin : 19h34

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Joëlle Genois demande la levée de l'assemblée à 19h36.

Maire

Greffière